

Prémunissons-nous des nouvelles cléricatures, financières et bancaires, qui orientent l'Europe politique

José Gulino

DANS **HUMANISME 2012/3 N° 297**, PAGES 13 À 18

ÉDITIONS **GRAND ORIENT DE FRANCE**

ISSN 0018-7364

DOI 10.3917/huma.297.0013

Date de mise en ligne : 01/02/2021

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-humanisme-2012-3-page-13?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Grand Orient de France.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

PRÉMUNISSONS-NOUS DES NOUVELLES CLÉRICATURES, FINANCIÈRES ET BANCAIRES, QUI ORIENTENT L'EUROPE POLITIQUE

José GULINO

Le dernier Convent, qui s'est déroulé à Nice dans une ambiance studieuse, a vu l'élection de José Gulino à la charge de Grand Maître du Grand Orient de France. Voici son discours d'installation.

Que voulons-nous pour l'année maçonnique à venir ?

N'attendez pas du nouveau Grand Maître la réponse à cette question ; elle est de votre responsabilité pour l'essentiel et le Grand Maître, le Conseil de l'Ordre dans son entier, sont avant tout à l'écoute de l'obédience sous sa forme vivante – ô combien vivante parfois – qu'est le Convent.

Il me faut néanmoins dresser quelques perspectives et vous soumettre quelques axes de réflexion et d'actions pour l'année à venir. Exercice périlleux s'il en est, qu'il convient de ne pas rendre trop long et qui pour cela ne recherchera pas l'exhaustivité. La franc-maçonnerie est une expérience fraternelle et donc collective. Un Grand Maître n'est qu'un Frère qui va s'employer à représenter dignement une institution multiséculaire, ayant reçu la confiance du Conseil de l'Ordre que vous me permettez de remercier devant vous.

L'intelligence, c'est de s'inscrire dans une histoire qui a commencé avant nous et se poursuivra après. La mission du Conseil de l'Ordre est avant tout de préserver le calme et la sérénité qui doivent présider à tous nos travaux, et avant tout, à ceux de nos loges. À chaque instant, ici et maintenant mais aussi tout au long de l'année, nous devons être guidés par nos valeurs, nos principes. Et nous devons travailler à en approfondir la compréhension dans le respect de nos rites et de nos traditions.

Je m'inscris en cela dans la continuité de l'action de notre Frère Guy Arcizet, qui a

su efficacement conduire, avec le Conseil de l'Ordre, un travail d'apaisement et de sérénité.

Dans le respect total de la souveraineté de nos loges, le Grand Maître est aussi le garant de l'unité et de la cohésion de notre obédience. Le seul vrai pouvoir, c'est celui que l'on exerce sur soi-même. André Malraux disait que « l'intelligence, c'est la destruction de la comédie ». Je ferai mienne cette belle idée pour travailler avec vous tous nos Sœurs et Frères dans la transparence. Et je répondrai à toutes les invitations des congrès régionaux pour écouter vos travaux et présenter les questions qui se posent à notre obédience tant au niveau national qu'international.

Au-delà de l'émotion et de la fierté d'être devant vous, je suis avant tout animé de la volonté, qui est aussi à n'en pas douter la vôtre, de rendre ce Convent et l'année qu'il ouvre les plus productifs possibles.

L'évolution de nos structures

L'ensemble de nos Sœurs et Frères regardent aujourd'hui ce Convent et nous nous devons de ne pas les décevoir. Ma première pensée va vers nos Sœurs et Frères qui souffrent dans leur chair ou dans leur esprit. La fraternité ne doit pas être un vain mot et nous devons lui donner toute la réalité possible au sein de notre obédience. Cette solidarité fraternelle qui nous réunit est l'affaire de tous. Et c'est pourquoi la commission nationale de solidarité maçonnique est une commission dont le rôle est à mes yeux essentiels.

Le dernier Convent, la dernière conférence des congrès régionaux, les travaux de nos loges traduisent une volonté commune d'évolution de nos structures et de nos modes de fonctionnement.

Cette évolution ne peut se faire que dans le respect de notre démarche initiatique et de nos rites. Les principes de notre obédience qui sont la mutualisation, la solidarité, doivent être approfondis et faire l'objet de propositions nouvelles en terme de politique immobilière, de capitation, de capitation adaptée, etc. Nous attendons de ce Convent des orientations et des lignes directrices pour orienter et alimenter le travail de votre conseil de l'ordre. Le champ du débat est vaste et je pense qu'en nous appuyant sur ce qui est au fondement de notre fédération, à savoir : une loge, une voix ; la souveraineté de nos loges ; la volonté de maîtriser nos finances et notre immobilier, nous devons pouvoir ensemble faire des propositions concrètes pour améliorer notre fonctionnement.

Certains se posent la question d'une obédience pour quoi faire ? Est-ce que la souveraineté de nos loges exclue la nécessité d'avoir une obédience forte ? Que serait une loge seule dans son Orient, comment pourrait-elle faire rayonner la lumière et faire progresser l'homme et la société ? Notre obédience doit donc répondre à deux exigences, à savoir gérer d'une part, notre association qui est soumise aux lois de la république, mais aussi permettre, faciliter et faire connaître le travail de nos Frères dans nos loges au sein de notre obédience. Souvenons-nous, enfin, que ce qui naît à Londres le 24 juin 1717, ce n'est pas la franc-maçonnerie, même pas la franc-maçonnerie spéculative mais la première obédience, qui justement va permettre l'essor de

notre franc-maçonnerie actuelle. Cette question provocatrice a toutefois une vérité, c'est de nous rappeler que les obédiences existent pour les loges et non les loges pour justifier l'existence de l'obédience. En tout cas au GODF...

La laïcité, un instrument d'émancipation

Nous fûmes au XIX^e « la République à couvert », selon une formule restée célèbre, avant l'instauration de la III^e République. Certes, nous n'avons plus le même rôle que sous la II^e République, l'une des plus « maçonniques », sous le second Empire, ou sous la III^e République. Certains en ont conclu que le combat pour la République était révolu et qu'une simple vigilance en matière de laïcité suffisait. Vigilance à géométrie variable d'ailleurs même si nous sûmes nous faire entendre dans quelques grandes occasions.

Mais mes Sœurs et Frères, que reste-t-il de notre idéal de liberté, d'égalité et de fraternité ? Que reste-t-il de la laïcité ? Une catho-laïcité, ici et là, une laïcité travestie par ceux qui la refusaient encore hier.

Qui parmi vous ne voit pas que ce serait fidélité à notre histoire que de songer à ce que devrait être une République véritablement démocratique, laïque et sociale ? Pour cela, il faut renoncer à l'espoir d'une restauration de temps qui ne reviendront pas. Il faut repenser cette République refondée ou régénérée, au sein de réalités nouvelles, souvent supranationales ou internationales, politiques, économiques, financières, écologiques et religieuses. Que refusons-nous ? Que voulons-nous ? Pour nous, pour nos enfants, pour les temps à venir. Une chose est certaine, c'est qu'aucun des problèmes auxquels notre pays et parfois l'humanité tout entière sont confrontés ne se résoudra « en faisant le dos rond », en sauvant a minima ce qui paraît encore pouvoir l'être, en attendant des jours meilleurs... Car si nous n'y pensons pas sérieusement, si nous ne travaillons pas, une chose est certaine : d'autres décideront pour nous et créeront les conditions d'une absence totale de choix. Les dictatures douces qui se mettent en place nous invitent à nous résigner, à renoncer aux solidarités péniblement bâties et à toute forme de fraternité.

Pouvons-nous rester indifférents aux nouveaux sophismes de l'époque et considérer par exemple que la participation à une élection démocratique fait des partis qui y concourent des partis démocratiques ? Non, clairement non, c'est toute la grandeur de la démocratie que de laisser s'exprimer des forces politiques ennemies de la démocratie et de la république dans l'espace public et lors des élections. Il nous appartient de ne pas être dupes de ces discours trompeurs et de mettre en garde ceux qui les tiennent.

Il est de nouvelles cléricatures, financières cette fois, qui nécessitent notre vigilance et notre action. De nouvelles Églises, banques, fonds de pension et autres, placent leurs pions au cœur de la vie politique européenne. De quelle autre Église accepterions-nous qu'elle donne deux premiers ministres dans deux pays de l'Union européenne et le président de la banque centrale européenne ? Pouvons-nous l'accepter d'une organisation comme la trilatérale ou d'une grande banque au cœur de tous les scandales financiers du temps ? La séparation des pouvoirs quels qu'ils soient est une condition essentielle pour le respect des libertés.

C'est donc à un travail profond et long, comme ont su en mener nos prédécesseurs que je vous appelle mes Sœurs et Frères. Un travail dont il faut nous saisir dès à présent en nous appuyant sur ce qui a déjà été fait ces dernières années. De façon immédiate, nous vous proposons d'organiser tout au long de cette année maçonnique un certain nombre de manifestations autour de ces thèmes pour aboutir à la rédaction de nouveaux cahiers de doléances. Nous commencerons au mois de septembre par une réunion sur les 220 ans des états généraux de la cause républicaine. Nous réfléchirons ensemble comment concilier justice et liberté, comment concilier notre concept de citoyenneté et la réalité européenne.

Nous avons aussi été sollicités tout récemment pour apporter notre contribution à la réflexion lancée sur la réforme de l'État. Nous répondrons à cette sollicitation, sans perdre de vue qu'il ne s'agira là que d'une étape. Le temps des « politiques » ne peut pas être celui de notre obéissance.

En matière de promotion de la laïcité, nous continuerons bien sûr à travailler avec la commission nationale permanente de la laïcité et nous vous proposons deux actions plus précises. La première concerne l'application graduelle et négociée de la laïcité en Alsace-Moselle. Parce que nous sommes attachés aux principes de la République, nous avons apprécié que son président prenne l'engagement d'inscrire dans la constitution le titre I de la loi de séparation des Églises et de l'État et notamment l'article 2. Cependant, nous ne pouvons pas admettre ni envisager l'éventualité de la constitutionnalisation du concordat d'Alsace-Moselle. Comment inscrire dans notre constitution le principe de la séparation et son contraire à savoir l'exception concordataire ? Pour nous, le caractère d'indivisibilité de notre République et notre refus de toute forme de communautarisme s'opposent à cette proposition.

Nous avons écrit avec l'ensemble des associations laïques à nos parlementaires auxquels nous avons proposé une commission parlementaire pour examiner l'éventualité d'une sortie graduelle et négociée du régime dérogatoire des cultes en Alsace et en Moselle.

La montée de l'obscurantisme

La deuxième action concerne l'annonce par le ministre de l'Éducation nationale de la création d'une mission de réflexion sur la morale laïque à l'école. Voilà longtemps que nous, francs-maçons du Grand Orient de France, défendons l'idée que comme l'écrit le ministre « on ne saurait réduire la laïcité à la simple tolérance, l'indifférence ou la neutralité ». Nous nous sommes déjà saisis de ces questions en organisant notamment une conférence publique le 29 mai dernier précisément sur la morale laïque. Ont été rappelés les principes d'une morale indépendante des religions, ciment de la démocratie républicaine.

Réactiver l'idée de morale laïque est un projet novateur si l'on se souvient que c'est la définition et l'affirmation d'une morale laïque qui ont permis à notre République de conforter ses assises. Il s'agit de faire de cette morale laïque un instrument d'émancipation du citoyen et d'unité nationale. Nous devons également poursuivre notre travail de mémoire. Il y a 70 ans, les 16 et 17 juillet 1942, la police française a

organisé la plus grande rafle de juifs en France. 13 152 personnes dont 4115 enfants ont été arrêtés puis déportés. Moins de 100 ont survécu. Un récent sondage a révélé que 60 % des jeunes de 18 à 24 ans ne savent rien de la rafle du Vel d'Hiv. Ils n'en ont jamais entendu parler. C'est le cas de 42 % des Français, tous âges confondus. Ce devoir de mémoire est d'autant plus important que des thèses révisionnistes ou remettant en cause la responsabilité de la France se font de plus en plus jour. Ces contestations ne relèvent aujourd'hui que de la simple polémique politicienne. En voulant farouchement gommer les quatre années du régime de Vichy, on souhaite tout simplement éluder toute réflexion critique sur les menaces qui peuvent peser sur nous et d'un retour à cette période d'horreur. Nous devons poursuivre notre travail de mémoire et combattre toutes les formes d'intégrisme. N'oublions jamais que l'intégrisme n'est que le fascisme de l'esprit. Permettez-moi d'évoquer également aujourd'hui l'ensemble des problèmes qui se posent dans un certain nombre de pays et qui doivent alimenter notre réflexion.

J'ai à l'esprit l'Espagne et les tentatives de remise en cause du droit à l'avortement et à la liberté de manifestation, la Grèce avec la montée de l'extrême droite, la Syrie et ses milliers de morts dans l'indifférence presque générale, la Tunisie et la remise en cause de la place des femmes dans la constitution en voulant remplacer l'égalité hommes/femmes par une notion de complémentarité, la Russie avec la condamnation récente à deux ans de camps des trois jeunes femmes du groupe rock des Pussy Riot pour avoir chanté dans la cathédrale du Christ Sauveur des chansons ant-Poutine.

Tous ces dictateurs durcissent leur répression contre tous ceux qui osent lever la tête. Dans tous ces cas, ces personnes qui se révoltent sont déterminées à vaincre la peur et l'oppression et à se battre pour un monde meilleur. Nous devons demander que la défense des droits de l'homme soit au centre de la politique étrangère de la France ainsi que de l'Union Européenne. Nous ne pouvons pas faire l'impasse sur les droits de l'homme simplement pour défendre des liens commerciaux et des politiques énergétiques. L'éthique et la morale sont une et indivisibles. Dans tous les pays du monde arabe où le printemps a fleuri, les manifestants réclamaient du travail, de la dignité et des droits. Il ne faut pas que leurs mouvements et leurs aspirations leur soient confisqués. José Maria de Balaguer, fondateur de l'Opus Dei, écrivait en 1939 dans un recueil « jamais tu ne te repentiras de te taire mais très souvent d'avoir parlé ». Pour nous, francs-maçons, nous devons avoir l'attitude inverse : parler, dénoncer les injustices et les inégalités, participer à la sauvegarde des droits de l'homme. À cette phrase, je préfère le tableau de Munch « *Le Cri* », symbole de l'humanité qui souffre et qui réclame de l'aide, notre aide. Dans le domaine culturel, musées, expositions, éditions, bibliothèques, nous devons poursuivre et amplifier nos efforts avec la volonté de mettre en œuvre des opérations culturelles décentralisées dans nos différentes régions maçonniques. Notre projet maçonnique est universel car relié à l'humanisme. Notre engagement est culturel car il participe à une réflexion permanente destinée à réfléchir à la complexité du monde et à débattre sur les enjeux de société. Il nous faudra aussi réfléchir à notre politique éditoriale. Nous disposons de revues qui sous bien des aspects se sont améliorées, il faut encore en faire des vecteurs de l'action des maçons du Grand Orient de France. Indépendamment de notre politique d'extériorisation, nous devons réfléchir à la communication interne au sein

de notre obédience. Elle n'est pas satisfaisante. Dans de trop nombreuses loges, on entend systématiquement « il n'y a pas de communication du GODF ». L'appropriation par nos loges de l'intranet doit être améliorée dans sa forme ainsi que dans son contenu. Dans ce monde de communication électronique, plus on se connecte moins on se connaît. Nous allons réfléchir à l'élaboration d'une stratégie de communication qui respecte notre spécificité et assure la sécurité de nos membres. À l'heure de cette révolution numérique où le temps semble s'accélérer, nous devons réfléchir à adapter ces nouveaux outils à notre démarche maçonnique.

Je ne saurais terminer ce propos sans évoquer les relations interobédiencielles. Les secousses internes à la Grande Loge nationale française, les démarches de la Grande Loge unie d'Angleterre, la déclaration de Bâle, le besoin de reconnaissance de certaines obédiences, entraînent ce que certains appellent une recomposition du paysage maçonnique français. Nous tenons notre régularité de notre propre histoire et de celle de la Maçonnerie. Nous devons mieux faire connaître notre passé et ne pas laisser à certains le monopole d'affirmations historiques la plupart du temps erronées. Nous devons continuer à travailler avec les autres obédiences françaises dans le respect de leurs diversités et de leurs rites.

Le Grand Orient de France ne revendique aucune position hégémonique dans la Maçonnerie française. C'est en maçon, en Frères, que nous aborderons ces relations dans le respect mutuel. Nous ne transigerons pas sur nos valeurs et sur les objectifs de notre obédience, ni dans les relations avec la Maçonnerie française, ni au sein du CLIPSAS ou d'autres structures. J'entends aussi faire jouer tout son rôle à notre obédience auprès de nos Sœurs et Frères européens, il nous faut exister et nous faire entendre efficacement d'un certain nombre d'interlocuteurs européens et notamment de la commission à Bruxelles.

Enfin, je veux saluer les représentants de nos juridictions en charge des degrés postérieurs à la maîtrise qu'ils trouveront en moi un Frère attentif, ils sont une partie du Grand Orient de France et contribuent à irriguer la réflexion initiatique et symbolique de tous les Sœurs et Frères de l'obédience.

Il nous faut être conscients de l'importance et de la richesse de ces rites, propriétés du Grand Orient de France, et nous poursuivrons la plus étroite collaboration avec l'ensemble des juridictions.

Pour un franc-maçon, l'esprit ne trouve son véritable épanouissement que dans l'acceptation de nouveaux devoirs.

Notre responsabilité, c'est la mise en perspective de l'action ; c'est comprendre ce qui se passe.

Nous cherchons la lumière et pour nous, il ne s'agit pas d'une lumière qui assèche, qui tarit la pensée et qui rejette la franc-maçonnerie dans un bocal de formol rangé sur les étagères de l'histoire. Notre lumière, c'est une lumière qui éclaire, qui réchauffe, qui montre le chemin.

Travaillons tous ensemble à accomplir la tâche qui nous attend.

J'ai dit.